

LES AGENTS PUBLICS SE SONT MASSIVEMENT FAIT VACCINER, SELON UN SONDAGE

82 % des agents publics affichent un schéma vaccinal complet, indique une étude d'Ipsos commandée par le gouvernement. En revanche, 7 % des agents sondés refusent encore de se faire vacciner.



Crédit SAM PANTHAKY / AFP

Obligation vaccinale pour les personnels de santé et les militaires, extension du passe sanitaire... Le coup de pression de l'exécutif semble avoir fonctionné. Selon une enquête d'Ipsos commandée par le gouvernement* et sur laquelle celui-ci ne manquera pas de s'appuyer dans sa communication, plus de 8 agents de la fonction publique sur 10 sont entièrement vaccinés. C'est plus que dans l'ensemble de la population, 68 % des Français ayant à ce jour un schéma vaccinal complet.

"Les agents publics montrent l'exemple, les Français peuvent avoir confiance, les personnels sont protégés pour eux et pour les autres", a réagi la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, sur BFM TV mardi 7 septembre. L'occasion pour elle de mettre en avant les initiatives prises par le gouvernement pour faciliter la vaccination des agents publics, telles que l'octroi d'[autorisations spéciales d'absence \(ASA\)](#) ou l'installation de [centres de vaccination réservés](#).

90 % des agents de l'hospitalière totalement vaccinés

Dans le détail, 82 % des agents interrogés disent avoir reçu leurs deux doses de vaccin contre le Covid-19, 6 % déclarent avoir reçu une première dose et être en attente de la seconde, 1 % ne sont pas encore vaccinés mais affirment avoir pris rendez-vous et 2 % ont l'intention de prendre un rendez-vous.

À lire aussi : [Comment s'appliquent le passe sanitaire et l'obligation vaccinale dans la fonction publique](#)

La part d'agents totalement vaccinés atteint 79 % dans la territoriale, 80 % dans la fonction publique d'État et 90 % dans l'hospitalière. À noter aussi que les agents de catégorie A sont plus nombreux à avoir reçu leurs deux doses de vaccin (84 %, contre 80 % pour les catégorie B et 81 % pour les catégorie C).

Plusieurs raisons sont invoquées par les agents qui ont fait le choix de se faire vacciner : 43 % estiment que le vaccin est la "seule façon" d'éradiquer le virus, 41 % l'ont fait dans un souci de responsabilité collective, 37 % parce qu'ils sont en contact avec le public et 35 % pour pouvoir bénéficier du passe sanitaire.

7 % de réfractaires

À l'inverse 7 % des agents publics interrogés déclarent ne pas être vaccinés et ne comptent pas l'être dans l'avenir. Dans le détail, leur proportion est de 9 % dans la territoriale, de 8 % à l'État et de 1 % seulement dans la fonction publique hospitalière.

Parmi ces réticents, 78 % expliquent ce choix par l'absence de recul sur le vaccin et la méconnaissance des risques associés, 39 % considèrent que la campagne de vaccination "n'a pas pour but de protéger de la maladie" mais de "confisquer une partie de nos libertés", 36 % affirment par ailleurs que le vaccin est "plus dangereux" que la maladie et 13 % ne croient pas à la gravité du Covid-19. Les sondés pouvaient donner plusieurs réponses pour expliquer leur choix.

À lire aussi : [Quels agents publics sont-ils concernés par l'extension du passe sanitaire ?](#)

Pour rappel, comme prévu par la loi de gestion de la crise sanitaire du 5 août dernier, les personnels de santé ont jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner. En cas de non-respect de ce délai, ils pourront faire l'objet d'une suspension sans rémunération.

** Enquête réalisée du 31 août au 1^{er} septembre auprès d'un panel de 800 personnes représentatif des agents de la fonction publique âgés de 18 ans et plus. L'échantillon a été interrogé par Internet avec la méthode des quotas.*

par **Bastien Scordia**